AVIS PUBLIC

Modification du calendrier des séances ordinaires

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée greffière-trésorière de la Municipalité de Barnston-Ouest, et ce, en vertu de l'article 431 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. c-27-1) que :

le conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, a adopté lors de sa séance ordinaire tenue le 6 juillet 2026, conformément à l'article 148, du *Code municipal du Québec*, une résolution afin de modifier la date de la tenue de la séance ordinaire du conseil du mois d'octobre 2026.

Date et heure prévue au calendrier publié en novembre 2025	**Nouvelle date et heure de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest**
Lundi 5 octobre 2026 à 19h00	Mardi 6 octobre 2026 à 19h00

Donné à Barnston-Ouest, ce 13 juillet 2026.

Sonia Tremblay
Directrice générale
Greffière-trésorière